



POWerview - PINE FALLS
Procès-verbal
Réunion ordinaire du conseil tenue le 22 août 2022 - 13 h

1 Déclaration de l'ouverture de la réunion

Le maire, Don MacLellan, a déclaré l'ouverture de la réunion ordinaire à 13 h, les membres suivants du conseil étant présents :

Conseillers : Lorie Finkbeiner, Gary Berthelette et Howard Townsend

Absent avec avertissement : Melinda Pluchinski

Le personnel :

Margie Bonekamp, AAP intérimaire

Heather Chevrefils, assistante à l'AAP – secrétaire

2 Ajouts à l'ordre du jour

- Remerciements de la part de Gerry Yaworek – reçu à titre de renseignement ;
- Demande de la part de SSS - reçue à titre de renseignement ;
- Rapports du service des travaux publics - reçus à titre de renseignement et des résolutions sont à venir sous *Travaux publics* ;
- *Winnipeg River Archery Club* – l'utilisation du kiosque de la ville – résolution à suivre sous *Ajouts* ;
- *HTFC Planning & Design* – règlement concernant Pine Falls comme un site patrimonial municipal – résolution à suivre sous *Règlements*.

3 Adoption de l'ordre du jour

2022-198

Proposée par : Howard Townsend

Appuyée par : Lorie Finkbeiner

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour pour la réunion ordinaire du conseil du 22 août 2022 soit par la présente approuvé tel qu'il ait été modifié.

ADOPTÉE

4 Lecture et approbation des procès-verbaux

2022-199

Proposée par : Howard Townsend

Appuyée par : Gary Berthelette

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 août 2022, soit adopté tel qu'il ait été circulé.

ADOPTÉE

5 Délégations et pétitions

5.1 13 h 30 à 13 h 45 – aucune personne ne s'est présentée pour la délégation

Mike Thorbourne, représentant des propriétaires d'habitations situées aux 1, 2, 3, 4, 5, et 7 le long la rue Ross pour traiter de la condition des chemins.

5.2 15 h à 15 h 15 - aucune personne ne s'est présentée pour la délégation

Steve Kush, président du comité chargé de la station d'accueil devait venir discuter du règlement 04-2017. La première lecture du règlement 6-2022 et la modification du règlement 04-2017 furent éliminées de l'ordre du jour comme conséquence du fait que personne ne s'est présenté.

6 Travaux publics

- Mise à jour concernant les frais associés à l'installation du condenseur – autres dépenses sont à suivre.
- Réparations du revêtement au bureau de la ville – le conseil et l'AAP doivent en discuter avec la GRC.
- La fontaine au *parc Anniversary* – fonctionne bien.
- Des étagères à l'atelier de la rue Art – résolution à suivre pour vendre les étagères.
- Budget pour les chemins – il y a eu une discussion générale.

- 2022-200 **6.1 Démission révisée du gestionnaire du service des travaux publics**
Proposée par : Lorie Finkbeiner
Appuyée par : Gary Berthelette
- ATTENDU QUE la démission avait été acceptée par la résolution 2022-185 ;
ET ATTENDU QUE la démission révisée a été présentée ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil accepte l'avis de la part Stewart Grandison, le gestionnaire du service des travaux publics, que sa dernière journée de travail pour la Ville de Powerview-Pine Falls sera le 30 septembre 2022.
- ADOPTÉE**
- 2022-201 **6.2 Embauche d'un ouvrier pour la Ville – P2**
Proposée par : Lorie Finkbeiner
Appuyée par : Gary Berthelette
- ATTENDU QUE le poste pour un ouvrier à temps plein fut annoncé à l'interne ;
- ET ATTENDU que l'étudiant d'été, Chase Pachowsky, s'est montré intéressé au poste et qu'il en a conséquemment été passé à l'interview par le gestionnaire du service des travaux publics, qui approuve ce choix ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE Chase Pachowsky soit embauché comme ouvrier de la Ville qui sera assistera en premier lieu aux exploitations du service public et en deuxième lieu au service des travaux publics ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le salaire soit conformément à l'entente collective du syndicat local 987 de l'IUOE ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE ce poste débute effectivement à partir du 22 août 2022.
- ADOPTÉE**
- 2022-202 **6.3 Vente de la presse à balles et de la bascule de pesage**
Proposée par : Howard Townsend
Appuyée par : Gary Berthelette
- ATTENDU QUE la presse à balles avait été achetée en vue d'assister aux besoins de recyclage de la Ville ;
- ET ATTENDU QUE la Ville a contracté la gestion du recyclage à *Bristol Hauling* ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise la vente de la presse à balles et de la bascule de pesage, incluant les attaches et les fils de presse à balles au coût de 6 500,00 \$, et ceci, en l'état.
- ADOPTÉE**
- 2022-203 **6.4 Vente des fournitures d'atelier de surplus**
Proposée par : Gary Berthelette
Appuyée par : Lorie Finkbeiner
- ATTENDU QUE suite à l'inspection de l'atelier du service des travaux publics, il a été constaté que diverses fournitures liées à la conduite d'eau principale étaient périmées ou de surplus, ainsi que de la ferraille, une cage de tranchée et des étagères ne sont plus utiles ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise la vente des fournitures périmées ou de surplus qui se trouvent à l'atelier du service des travaux publics, et ceci, à la juste valeur marchande et en l'état où ils se trouvent.

ADOPTÉE

7 Rapport de l'AAP

- Mise à jour au sujet de 4P - char allégorique/barbecue/soirée cinéma – avons besoin de plus grand nombre de bénévoles
- Remerciements au *Winnipeg River Archery Club*
- Week-end de donation et le ramassage des ordures lourds – les 10 et 11 septembre – le ramassage par *Bristol Hauling* a été confirmé.

8 Affaires financières

8.1 Comptes créditeurs – A3

2022-204

Proposée par : Lorie Finkbeiner
Appuyée par : Howard Townsend

IL EST RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 12413 à 12433, de la somme de 51 139,10 \$, soit par la présente autorisé pour déboursement.

ADOPTÉE

9 Règlements

9.1 Règlement 7-2022 – première lecture

2022-205

Proposée par : Howard Townsend
Appuyée par : Lorie Finkbeiner

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 7-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour désigner une zone de la région historique de Pine Falls comme un site municipal patrimonial, soit par la présente adopté en première lecture.

ADOPTÉE

10 Affaires inachevées

10.1 Lotissement - lot 8, plan 3159

À discuter.
Avancer avec la demande de lotissement.

10.2 Entente R16000 avec TAXervice – T1

2022-206

Proposée par : Howard Townsend
Appuyée par : Lorie Finkbeiner

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise qu'une entente de vente pour défaut de paiement des impôts soit conclue avec le propriétaire du bien foncier rôle 16000.

ADOPTÉE

10.3 Demande de renoncer à la facture pour le tondage d'herbe

2022-207

Proposée par : Gary Berthelette
Appuyée par : Howard Townsend

ATTENDU qu'un avis d'infraction concernant la longueur de l'herbe avait été délivré au propriétaire du bien foncier rôle numéro 311210 lui donnant une limite de 14 jours pour tondre l'herbe en conformité avec les normes et les politiques de la Ville ;

ET ATTENDU QUE le propriétaire n'a pas conformé et que Legall Grass Ltd. a été embauché pour tondre l'herbe ;

ET ATTENDU qu'une facture a été envoyée au propriétaire du bien foncier pour le tondage de l'herbe ;

ET ATTENDU QUE le propriétaire a communiqué pour déclarer que l'avis d'infraction n'avait jamais été reçu et qu'il voulait que la facture soit renoncée ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil refuse la demande de renoncement de la facture numéro R 311210 pour le tondage de l'herbe.

ADOPTÉE

11 Nouvelles affaires

2022-208 **11.1 Imputer au dossier des impôts – frais pour le tondage de l’herbe - civique**
 Proposée par : Howard Townsend
 Appuyée par : Lorie Finkbeiner

ATTENDU qu’un avis d’infraction avait été délivré au propriétaire du bien foncier rôle 325750 pour la longueur de son herbe, et ceci, avec une limite de 14 jours pour voir au tondage de l’herbe conformément aux normes et aux politiques de la Ville ;

ET ATTENDU qu’il n’y a pas eu de conformité et que *Legall Grass Ltd.* a été embauché pour tondre l’herbe ;

ET ATTENDU QUE la facture pour le tondage de l’herbe a été remise au propriétaire du bien foncier et qu’elle n’a pas été réglée dans les 30 jours suivants ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE la somme facturée par *Legall Grass Ltd.* pour le tondage de l’herbe soit imputée au dossier des impôts du rôle numéro 325750.

ADOPTÉE

2022-209 **11.2 FCM – coûts rétroactifs de la GRC**
 Proposée par : Howard Townsend
 Appuyée par : Gary Berthelette

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l’Administration à composer une lettre à envoyer au MP James Bezan concernant les paiements rétroactifs associés à la récente entente collective pour la GRC et le fait que les municipalités n’ont pas été consultées.

ADOPTÉE

12 Ajouts

2022-210 **12.1 Winnipeg River Archery Club – cabane d’entreposage - R2**
 Proposée par : Howard Townsend
 Appuyée par : Gary Berthelette

ATTENDU QUE le *Winnipeg River Archery Club* a reçu une résolution pour lui faire savoir de s’installer au 119 rue Main ;

ET ATTENDU QUE ce club a besoin d’une cabane sur les lieux pour entreposer des fournitures ;

ET ATTENDU QUE la Ville possède un kiosque ancien qui peut être reconditionné comme cabane d’entreposage ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise l’utilisation de l’ancien kiosque de 4P comme cabane d’entreposage par le *Winnipeg River Archery Club*, et ceci, sous les conditions suivantes :

1. Le bâtiment est seulement prêté au club ;
2. Si le club se dissout, le bâtiment sera alors retourné à la Ville ;
3. Le bâtiment sera reconditionné aux frais du Club.

ADOPTÉE

13 Rapports de conseils et comités
Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement.

14 Correspondance
Étudiées par le conseil et reçues à titre de renseignement
Fonds canadien de revitalisation des communautés – lettre de refus

15 Comité de l’entier

2022-211 **16 Levée de la réunion**
 Proposée par : Howard Townsend
 Appuyée par : Gary Berthelette

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil tenue le 22 août 2022
soit levée à 15 h 30.

ADOPTÉE

17 Signatures

Don MacLellan, maire

Margie Bonekamp, agente administrative principale intérimaire